

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2021

Délibération n° 21C/05/12

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
09 avril 2021	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 48
Date de publication :		Pouvoirs : 12
21 avril 2021		Votants : 60

Objet : Délégation de Service Public (DSP) : avenant n°2 au contrat de délégation de service public d'eau potable entre l'ex-SIVOM de Tricot et la société SUEZ signé le 7 octobre 2011.

L'an deux mil vingt et un, le 15 avril à 17h30, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Saint-Just-en-Chaussée, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents : M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, M. BIZET Régis, MMES BOULAS - DRETZ Sandrine, BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM DUCHESNE Robert (suppléant de M. CANDELLOT Bertrand), COULON Olivier, DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, MM DUBOUIL Bernard, DUPONT Patrice (suppléant de M. THEOPHILE Pascal), MME ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, GAINON Christophe, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLECAN Pierre), LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE François, LEFEVRE Jean-Charles, MATRON Matthias, MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, MME MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, MME SOUDET Sylvie, M. VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERLEYE Eliane, VINCENT Jocelyne (suppléante de M. MATTE Xavier), M. WARME Philippe.

Soit 48 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : M. BONNEMENT Julien, MME BONNET Catherine, MM BOURGEOIS Jérôme, CONVERS Patrick, MME DELAMARRE Béatrice, MM DUPONT Didier, FONTAINE Patrice, GESBERT Laurent, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, M. POINSARD Cédric, MME VASSEUR Lydie, M. VAUCHELLE Patrick, MME VERMEULEN Christèle, MM WAFFELAERT Eric, WINDERICKX Jean-Luc.

Ont donné procuration :

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. CARRE Christophe (Domfront) à M. FOURNIER Alain (Godenvillers) ;
MME CENSIER Christine (Maignelay-Montigny) à M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) ;
MME DA SILVA Isabelle (Méry-la-Bataille) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DUPONT Stéphanie (Ferrières) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;
M. FOVIAUX Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME GRIGNON-PONCE Véronique (Dompierre) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;
MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
M. SOETAERT Francis (Tricot) à MME FLANDRIN Joséane.

Ont été élus secrétaires de séance : MM NEGI Michaël et FARCE Philippe

Le président Frans DESMEDT demande au premier vice-président Olivier DE BEULE de présenter ce point.

Celui-ci propose un avenant au contrat de délégation, suite aux deux incidents sanitaires qui ont eu lieu à quelques mois d'intervalle (aout 2020 et février 2021). Il s'agit de supprimer le captage situé à Royaucourt pour ne conserver que celui situé sur la commune de Ferrières et, d'autre part, à déconnecter les deux châteaux d'eau de Ferrières et Royaucourt du réseau de distribution. Il précise que ces opérations visent à améliorer la qualité de l'eau et à limiter les temps de séjour dans le réseau. Les ouvrages déconnectés de la production et de la distribution reviendront aux communes, qui auront la charge de les entretenir ou de les supprimer. Il ajoute que cet avenant n'aura pas d'impact sur le prix de l'eau ni sur le budget et que les maires des communes ont été concertés et y sont favorables.

Le Conseil,

Vu les statuts en vigueur ;

Vu le contrat de délégation de service public d'eau potable conclu entre l'ex-SIVOM de Tricot et la société SUEZ réceptionné le 7 octobre 2011 en sous-préfecture de Clermont et son avenant n° 1 ;

Vu l'article L3135-1 du Code de la Commande Publique relatif à la modification du contrat de concession et plus particulièrement son point 2 ;

Vu les articles L1411-1 à L1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet d'avenant n° 2 au contrat de délégation de service public d'eau potable entre la communauté de communes du Plateau picard et la société SUEZ concernant le secetur de l'ex SIVOM de Tricot tel qu'annexé à la présente délibération ;

Vu l'avis favorable de la commission DSP en date du 25 mars 2021 sur le projet d'avenant susvisé ;

Considérant que les travaux de modification de l'architecture du réseau permettront d'améliorer la sécurité sanitaire de la qualité de l'eau distribuée aux usagers ;

Considérant que ces travaux sont intégrés dans le fonds de renouvellement du contrat délégation de service public initial et n'auront pas d'impact sur la facture des usagers ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré ;

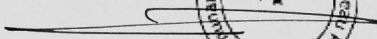
A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public de l'eau potable entre la communauté de communes du Plateau Picard et la société SUEZ, relatif aux travaux de sécurisation prévus sur les communes de Ferrières et Royaucourt et à la révision du programme prévisionnel de renouvellement et du fonds de renouvellement « réseau » qui en résulte, tel qu'annexé à la présente délibération,

AUTORISE le président à signer ledit avenant et tous les documents y afférent.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT



Acte publié ou notifié le 21 avril 2021